Séance du 16/09/2019



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique: Cultivons les talents Délibération n°: 395 Dossier: 190804

Commission: Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -

Enseignement supérieur

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Archives Municipales - Sauvegarde du patrimoine archivistique stéphanois - Portail national des

archives - Approbation.

Président: M. Gaël PERDRIAU, Maire Date de convocation du conseil : 06/09/2019 Compte rendu affiché le : 17/09/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents:

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés:

M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents:

Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Délibération n°: 395 **Politique**: Cultivons les talents Dossier: 190804

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -

Enseignement supérieur

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Archives Municipales - Sauvegarde du patrimoine archivistique stéphanois - Portail national des

archives - Approbation.

□ Rappel et Références :

A travers sa politique culturelle, la Ville de Saint-Etienne entend valoriser l'excellence de ses établissements et faire rayonner ainsi son patrimoine, au-delà du territoire. Les Archives municipales concourent à cette ambition. Par leurs actions (expositions, site internet, médiation) et les fonds conservés (archives de l'ASSE, Casino, Lamaizière), les Archives municipales bénéficient d'une forte renommée nationale.

□ Motivation et Opportunité :

Le Portail francearchives.fr a été créé à l'initiative du ministère de la Culture, du ministère de la Défense et du ministère des Affaires étrangères. Il a vocation à présenter le réseau français des archives et à constituer un point d'accès national à ses contenus numériques. Il accroît la notoriété et la fréquentation, sur Internet, du réseau national et territorial des Archives. Pour assurer la plus vaste audience au patrimoine archivistique français, il donne accès aux inventaires et aux métadonnées associées aux documents numérisés des services d'archives. Le Portail francearchives.fr est également devenu l'agrégateur national fournissant les données au Portail Européen des Archives (Archives Portal Europe).

□ Contenu:

Les Archives municipales de Saint-Etienne, à l'instar d'autres services archives de l'État et des collectivités territoriales, ont ouvert leur site Internet. Le site internet donne une visibilité aux contenus d'informations sur le service et ses activités, mais aussi et surtout permet de publier des documents numérisés, des instruments de recherche ou encore des expositions virtuelles. Le site des Archives municipales offre plus de 700 000 images numérisées, plus de 300 articles sur Saint-Etienne, des expositions virtuelles, etc. En 2018, le site a connu plus de 70 000 connexions, avec 1,3 million d'images consultées. Dans le but d'augmenter encore davantage la notoriété des fonds, il est proposé une convention actant la participation des Archives municipales au portail francearchives.fr permettant :

- une plus grande visibilité des contenus numériques stéphanois en France et en Europe, impliquant une sélection d'instruments de recherche ou d'images qui puissent être partagés sur le portail (fonds Casino, fonds Leponce, etc.).
- une interconnexion de ces contenus avec ceux des autres services d'archives nationaux et territoriaux,
- une fréquentation plus élevée, les internautes disposant d'un point d'entrée national à ces ressources, en complément du mode d'accès traditionnel direct sur les sites propres à chaque institution,
- une inclusion des publics les moins avertis, qui ignorent l'existence de certaines ressources ou ne connaissant pas la localisation des informations et documents qu'ils recherchent.

La participation au portail est soumise aux conditions présentées dans la convention annexée à la délibération, dont les principaux éléments sont détaillés ci-dessous :

- fourniture gratuite au ministère de la Culture des données de descriptions (instruments de recherche et inventaires) issues des archives municipales,
- autorisation pour le ministère de la Culture de les publier sur Francearchives et les transmettre au Portail européen des archives pour publication, sous licence licence ouverte d'Etalab
- convention convenue pour une durée 5 ans avec tacite reconduction.

☐ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier:

o Coût total investissement TTC:

dont TVA:

o Coût total annuel fonctionnement TTC:

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention relative à la participation de la Ville de Saint-Etienne au portail national des archives francearchives.fr,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention afférente à cette participation, dont un exemplaire restera joint à la présente délibération.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE